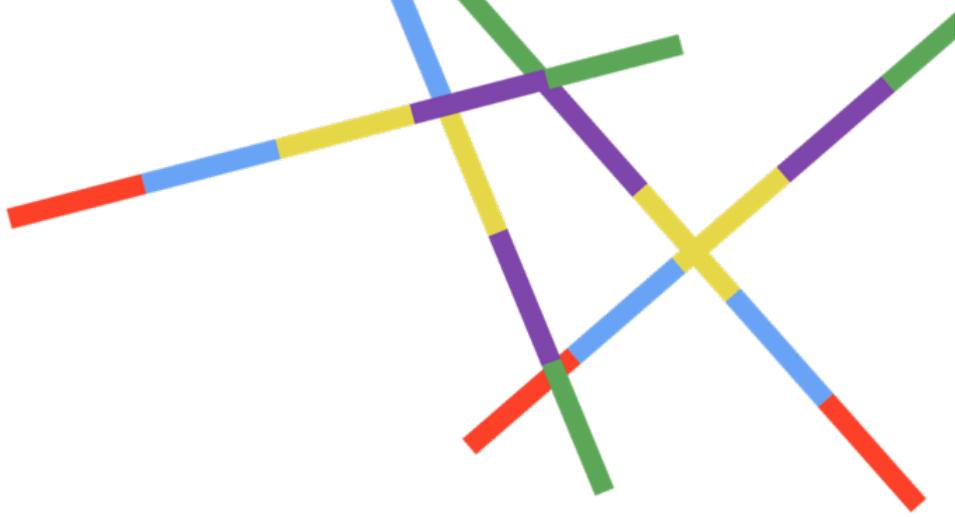




CONSULTANTS

Note de conjoncture

L'activité ralentit, l'inflation
est toujours au sommet et
2023 s'annonce pire que 2022
pour l'économie



Note de conjoncture

**L'activité ralentit, l'inflation est toujours au sommet
et 2023 s'annonce pire que 2022 pour l'économie**

INTERVENANTE



Linda RUA

DATE

Février 2023

Sommaire

●	La conjoncture actuelle	4
○	La conjoncture française en 4 chiffres-clés	5
○	Pourquoi ces chiffres ? Un schéma pour comprendre	6
○	L'industrie manufacturière plonge, les services résistent mais ralentissent	7
○	À qui profite l'inflation ? Analyse des taux de marge des entreprises	8
○	Les hausses de salaires ne sont pas à la hauteur de l'inflation	10
○	Les plus pauvres et les classes moyennes sont les plus pénalisés par l'inflation	11
○	La spéculation boursière serait responsable de 40 % de l'inflation actuelle	13
●	Les perspectives	14
○	La croissance devrait être atone dans la plupart des pays avancés en 2023	15
○	Prix de l'énergie : des hausses contrastées entre secteurs et entreprises en 2023	16
○	Prix de l'énergie : des réactions diverses face aux augmentations	18
●	Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?	19

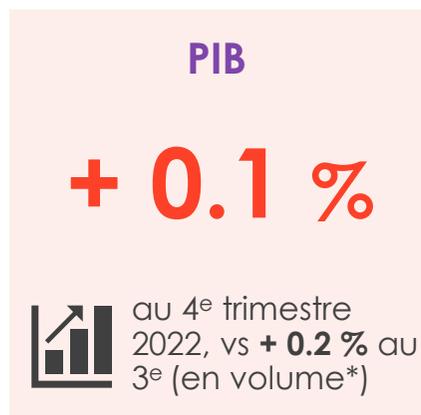
Sommaire

●	Quelques graphiques et tableaux pour en savoir plus	21
○	La croissance économique en France	22
○	La consommation en France	23
○	L'emploi en France	24
○	L'inflation en France	25
○	Production par branche en France en 2021 et 2022	26
○	Type de contrats d'énergie des entreprises selon le secteur d'activité fin 2022	27
○	Énergie : horizon d'expiration des contrats à prix fixe pluriannuel	28

● La conjoncture actuelle

- La conjoncture française en 4 chiffres-clés 5
- Pourquoi ces chiffres ? Un schéma pour comprendre 6
- L'industrie manufacturière plonge, les services résistent mais ralentissent 7
- À qui profite l'inflation ? Analyse des taux de marge des entreprises 8
- Les hausses de salaires ne sont pas à la hauteur de l'inflation 10
- Les plus pauvres et les classes moyennes sont les plus pénalisés par l'inflation 11
- La spéculation boursière serait responsable de 40 % de l'inflation actuelle 13

La conjoncture française en 4 chiffres-clés



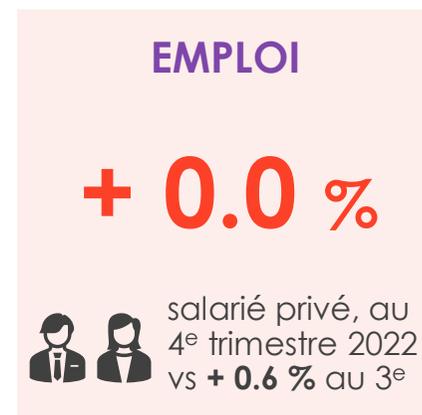
La croissance du PIB réel s'est ralentie pour le deuxième trimestre consécutif, après le rebond du deuxième trimestre. Au total, sur l'année 2022, le PIB aura augmenté de 2.6 % (après +6.8 % en 2021 et -7.9 % en 2020).

Graphique



La consommation des ménages baisse fortement au 4^e trimestre 2022. Ce repli s'explique essentiellement par un recul de la consommation alimentaire pour le 4^e trimestre consécutif (-2.8 % après -1.2 %) et de la consommation d'énergie (-5.5 % après -0.3 %).

Graphique



Très dynamique depuis 2021 (notamment du fait du développement des contrats d'alternance), l'emploi salarié privé marque le pas pour la première fois au 4^e trimestre 2022. Il a cependant dépassé son niveau d'avant-crise dans tous les secteurs d'activité.

Graphique



L'inflation augmente légèrement en janvier du fait d'un rebond des prix des produits pétroliers (fin des remises à la pompe) et du gaz et d'une accélération des prix des biens alimentaires.

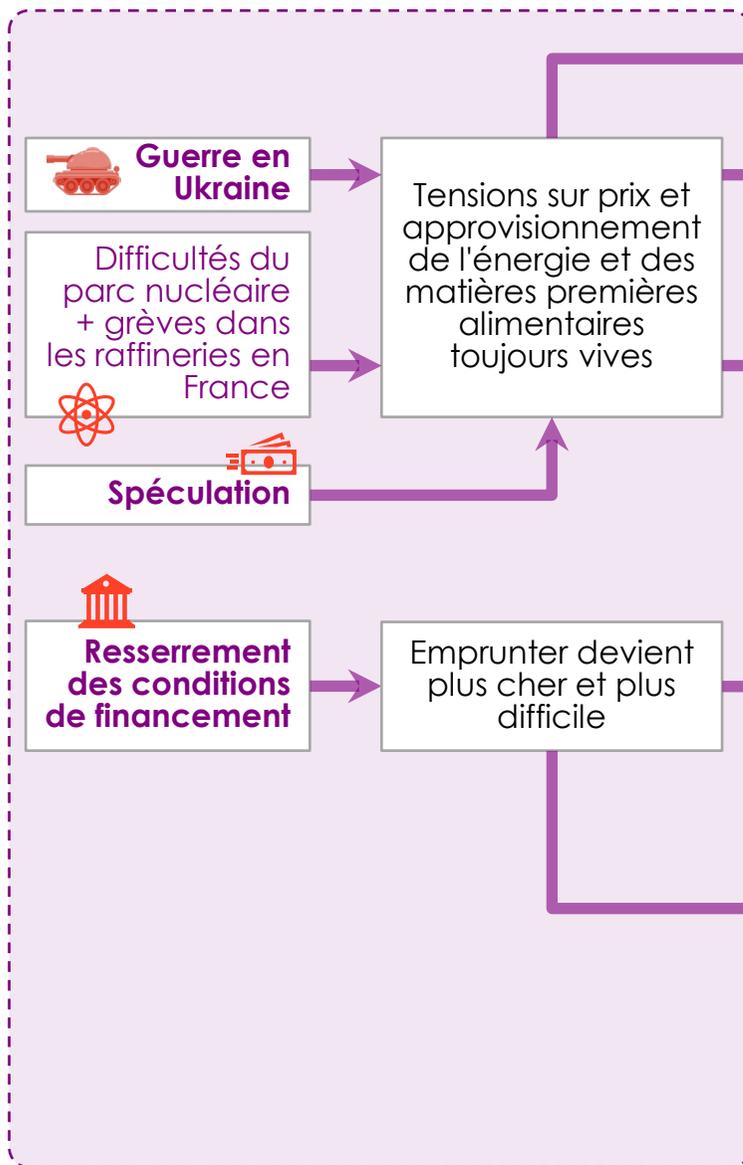
Graphique

Sources : Insee, données sujettes à révisions pour le 4^e trimestre 2022 et janvier 2023.

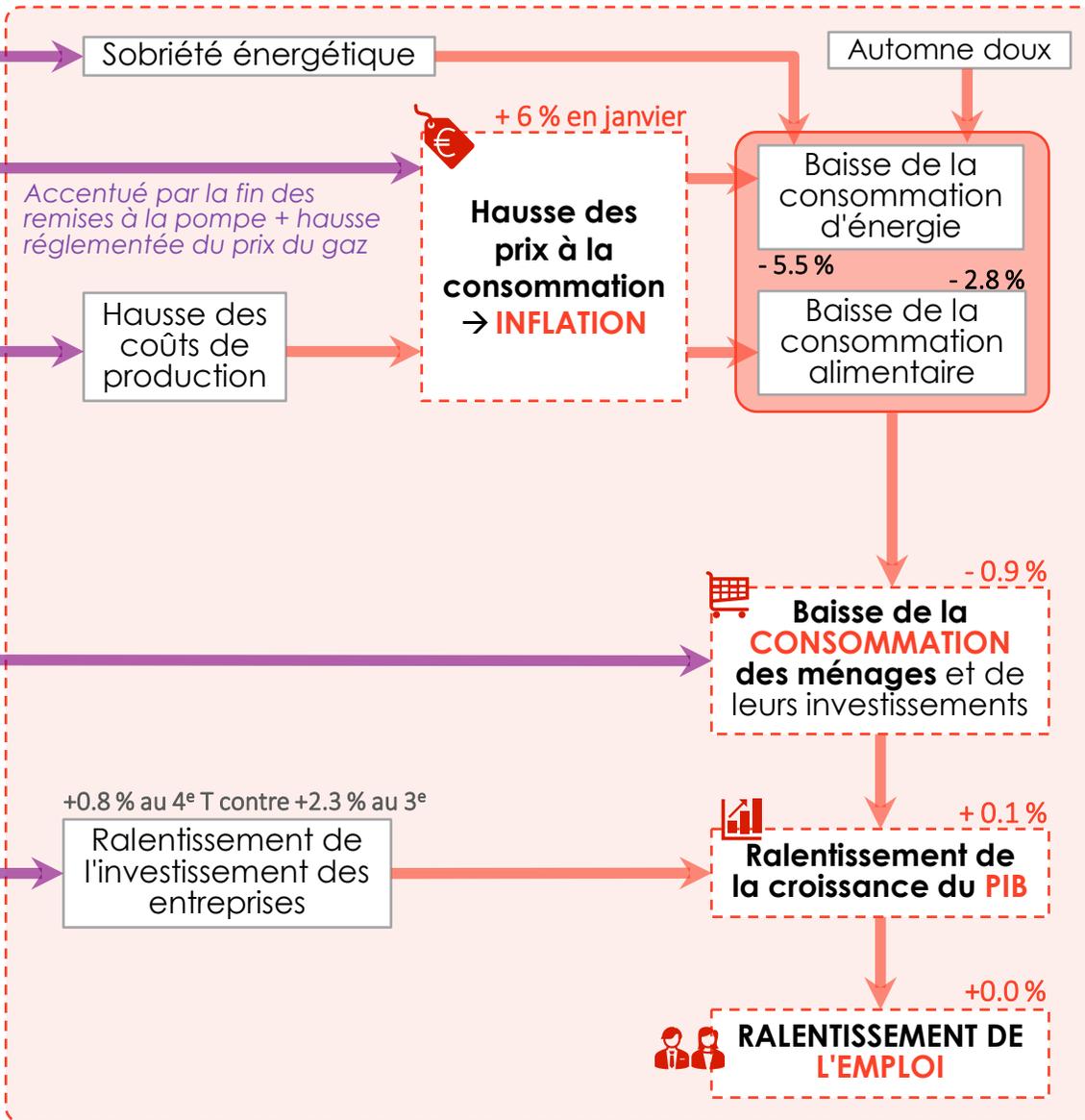
* Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Pourquoi ces chiffres ? Un schéma pour comprendre

Évènements marquants du 4^e trimestre 2022

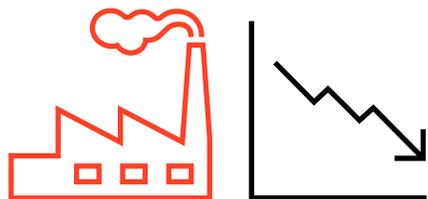


Principales conséquences sur l'économie française



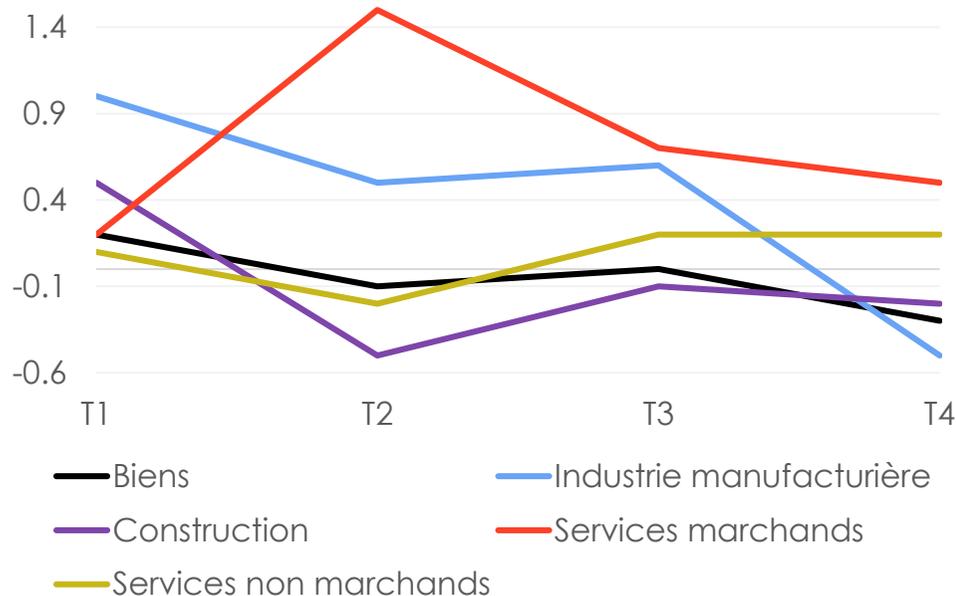
Sources : données de l'Insee.

L'industrie manufacturière plonge, les services résistent mais ralentissent



- 0.5 %
dans l'industrie
au 4^e trimestre

Production par branche en France
Variation trimestrielle en % - CVS CJO



- Tous les secteurs marchands sont concernés par un ralentissement de l'activité au quatrième trimestre 2022.
- Il est toutefois nettement plus fort dans l'**industrie manufacturière dont la production se contracte (-0.5 %)**. La forte baisse de production des raffineries (-10 % après -0.2 %) suite aux grèves d'octobre n'y est pas étrangère, mais l'on observe aussi des baisses dans les matériels de transport (-0.7 % après +4 %) et les autres biens manufacturés (-0.3 % comme au 3^e trimestre).
- **Les services sont le seul secteur à conserver une croissance positive**, portée par les services aux entreprises et en information et communication mais ralentie par le commerce (-0.3 % après +0.6 %) qui pâtit de la baisse de consommation des ménages.
- **Sur l'année 2022**, la croissance dans les services marchands a été aussi nettement plus forte que dans les autres secteurs, mais essentiellement du fait des effets de rattrapage post-Covid du tourisme et des loisirs, qui commencent à s'amenuiser.

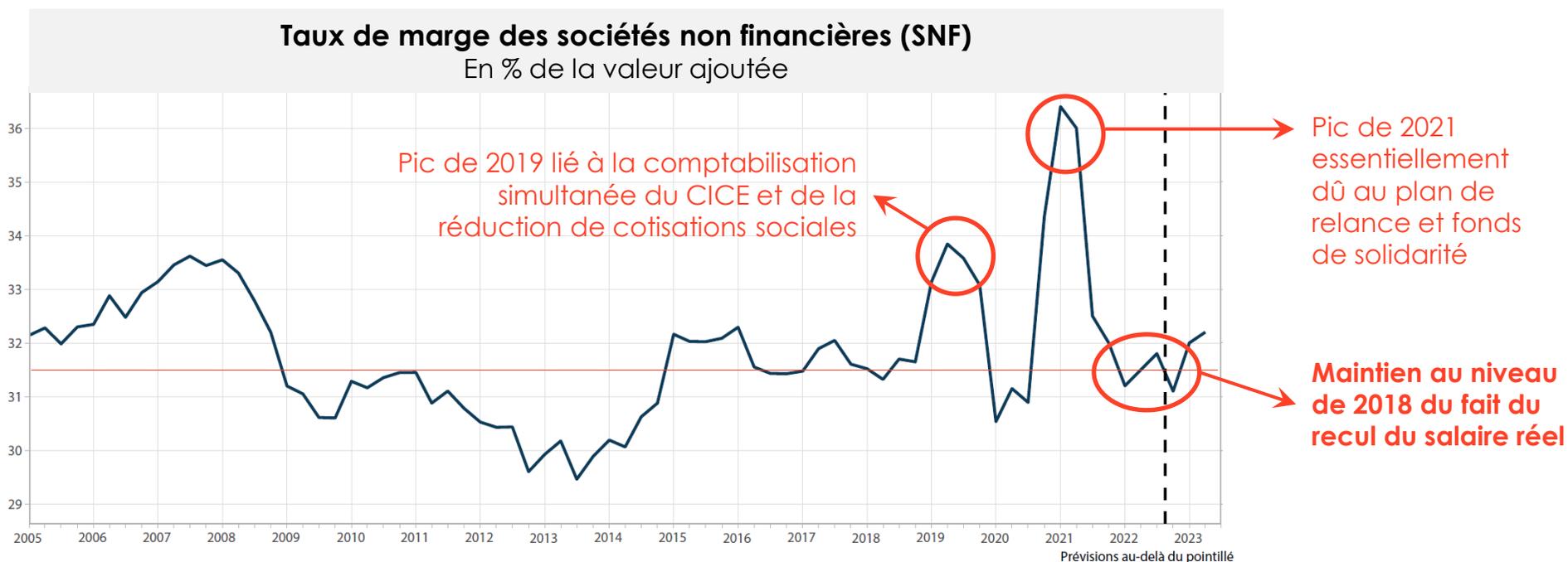
Graphique

Sources : données de l'Insee (31 janvier 2023).

À qui profite l'inflation ? Analyse des taux de marge des entreprises

Les taux de marge se portent bien du fait du recul des salaires réels (corrigés de l'effet de l'inflation)

- Les taux de marge* sur 2022 s'élèveraient en moyenne à **31.4 %** de la valeur ajoutée. Un niveau bien moins élevé qu'en 2021 (34.5 %) où il avait été exceptionnellement élevé du fait notamment des mesures du plan de relance et du fonds de solidarité, mais un **niveau proche de 2018 (31.5 %)**.
- Ce maintien à un niveau élevé des taux de marge, malgré la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie s'explique essentiellement par un recul des salaires réels, nous indique l'Insee.
- **Début 2023**, une nouvelle **hausse des taux de marge** est attendue, s'expliquant par un **nouveau recul des salaires réel** ainsi qu'une **nouvelle baisse des impôts de production** (baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).



* Rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.
Sources : Insee (15 décembre 2022).

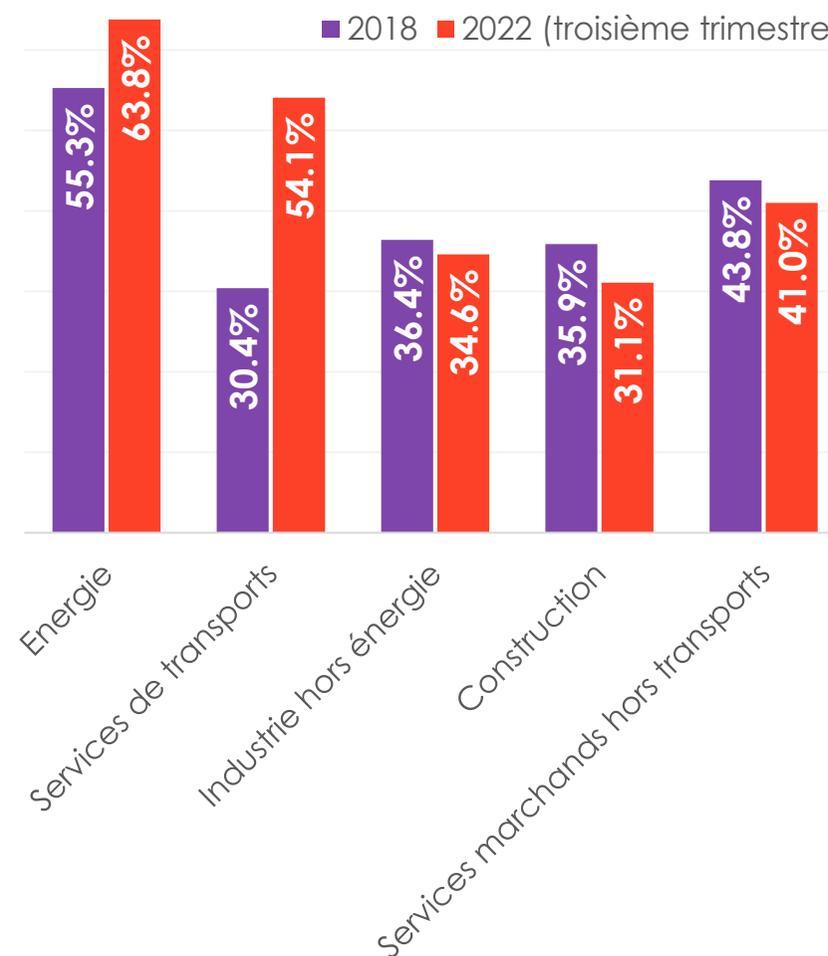
À qui profite l'inflation ? Analyse des taux de marge des entreprises

Parmi les entreprises : des gagnants (énergie et services de transports) et des perdants (les autres)

- Si en moyenne les taux de marge de l'ensemble des entreprises se portent bien, les situations sont très contrastées entre les branches.
- **Le taux de marge a fortement augmenté dans les branches de l'énergie (+8.5 points** entre 2018 et le troisième trimestre 2022) et les **services de transports (+ 23.7 points)**, atteignant des **niveaux historiquement élevés**. Les premiers ont profité de la flambée des prix de l'électricité et du gaz et les seconds de l'envolée des prix du fret maritime en sortie de crise sanitaire. Pour ces deux branches, l'augmentation de leurs prix de vente a plus que compensé (et largement) celles des prix de leurs consommations intermédiaires et des salaires horaires qu'ils ont versés.
- Ça n'est pas le cas pour les autres branches : **le taux de marge dans l'industrie hors énergie a significativement baissé** (-1.8 point), la **construction** (-4.8 points) et les **services marchands hors transports** (-2.8 points).



Taux de marge par branche en France en 2018 et 2022



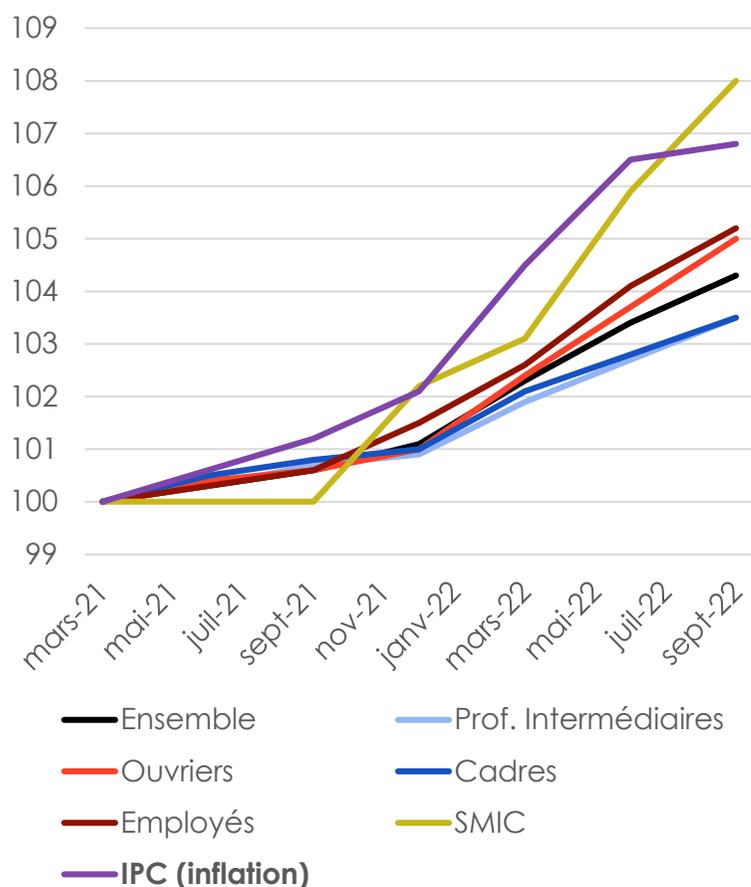
Sources : Insee (15 décembre 2022).

Les hausses de salaires ne sont pas à la hauteur de l'inflation

Les salaires de base ont augmenté bien moins rapidement que le SMIC et l'inflation

Évolution du SMIC, des salaires mensuels de base et de l'inflation depuis mars 2021

Indice, base 100 en mars 2021



+ 4.5 %

de salaire de base pour les ouvriers et employés (2021-2022)

- L'inflation s'est accompagnée d'importantes augmentations du salaire nominal moyen en 2022, mais **insuffisantes pour compenser l'inflation : le salaire réel recule.**
- De plus, cette hausse moyenne cache d'**importantes disparités**. Celle du **SMIC est très importante** (+ 8 % entre mars 2021 et septembre 2022), du fait des mécanismes d'indexation automatiques, et elle est même plus rapide que l'inflation.
- **Les autres salaires de base ont augmenté bien moins rapidement que l'inflation et le SMIC** : + 4.5 % pour les ouvriers et employés, +2.8 % pour les cadres et professions intermédiaires.
- Le SMIC n'avait toutefois augmenté que de 8.8 % entre 2012 et 2019 contre 11.7 % pour le salaire mensuel de base moyen. La hausse récente constitue donc essentiellement un rattrapage. Le SMIC aura ainsi augmenté de 20.1 % depuis 2012 contre 19.0 % pour le salaire mensuel de base.
- D'après la Dares, les primes, les compléments de rémunération et d'éventuels changements de composition de la main-d'œuvre ne semblent pas influencer significativement sur l'évolution des salaires sur les derniers trimestres.

Sources : Dares (2 février 2023).

Les plus pauvres et les classes moyennes sont les plus pénalisés par l'inflation

L'inflation subie par les plus pauvres diffère de l'inflation communiquée par l'Insee



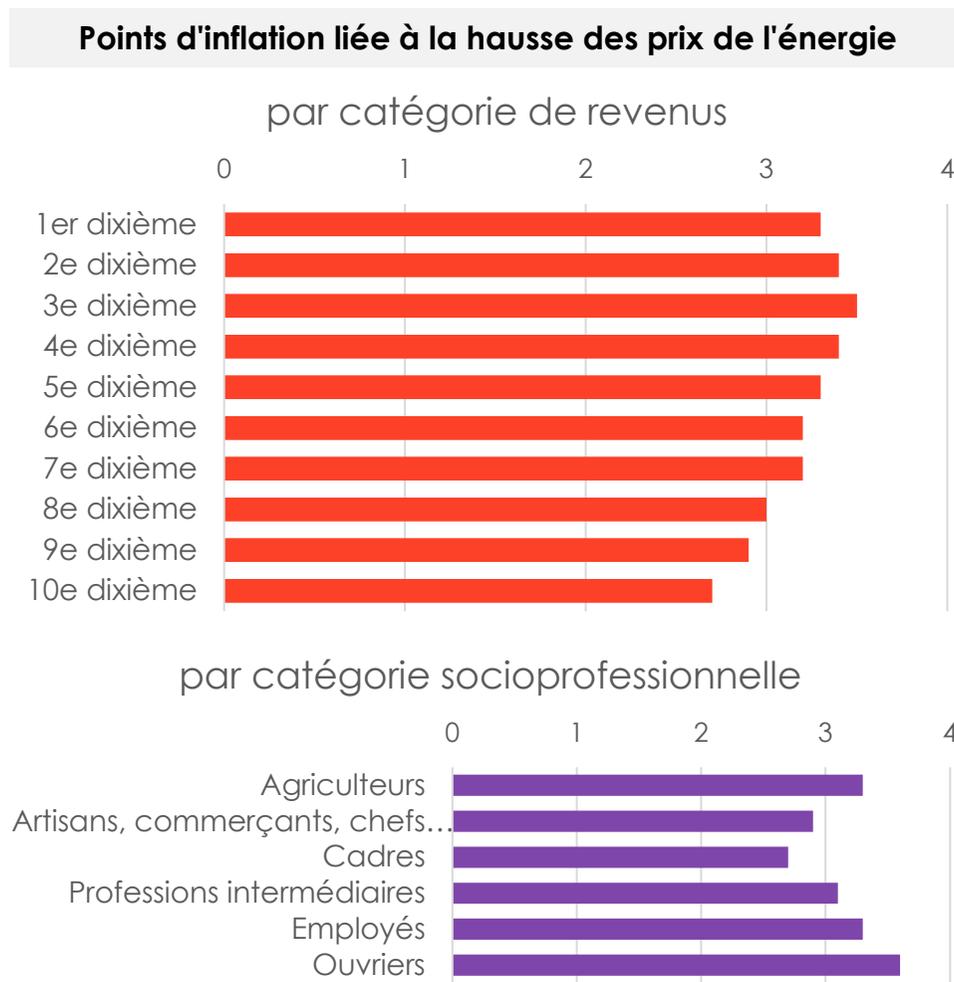
Inflation donnée par l'Insee = inflation subie par les Français **EN MOYENNE**

- La mesure de l'inflation telle que présentée par l'Insee est basée sur un **panier de consommation "moyen"** français. Autrement dit, elle calcule l'évolution des prix des biens et services, pondérés par la proportion qu'ils occupent en moyenne dans les dépenses des Français.
- **Les plus pauvres et les plus riches ont un panier de consommation fortement éloigné de ce panier moyen.** Les dépenses des premiers se concentrent sur les biens essentiels et sont souvent largement incompressibles. Les loisirs, la culture, les dépenses "superflues" occupent une part plus importante dans le panier des plus aisés. L'inflation qu'ils subissent respectivement est donc elle aussi éloignée du taux moyen donné par l'Insee.

Les plus pauvres et les classes moyennes sont les plus pénalisés par l'inflation

La hausse des prix énergétiques et alimentaires pénalise davantage les plus pauvres parce que ces produits pèsent plus lourd dans leur budget

- Depuis 2021, l'inflation est essentiellement due à la hausse des prix de l'énergie et plus récemment des prix alimentaires. Or, la part de ces deux postes dans les dépenses totales croît avec le revenu.
- **Les dépenses d'énergie représentent 12.7 % des dépenses de consommation des 10 % des ménages les plus pauvres, contre 9.5 % pour les 10 % les plus riches** (en termes de revenus). Le prix total du panier de consommation a donc nettement plus augmenté pour les premiers que pour les seconds.
- Ainsi, la flambée des prix de l'énergie a augmenté de 3.3 points l'inflation pour les 10 % les plus pauvres contre 2.7 points pour les 10 % les plus riches entre les deuxièmes trimestres 2021 et 2022.
- **Les plus riches, contrairement aux plus pauvres, peuvent en outre rogner facilement sur des dépenses superflues ou puiser dans leur épargne** pour financer le surcoût de leur énergie ou de leur alimentation.



Sources : Insee (septembre 2022).

La spéculation boursière serait responsable de 40 % de l'inflation actuelle

En dehors de la reprise post-covid et de la guerre en Ukraine, l'inflation est largement et artificiellement alimentée par la spéculation sur les matières premières agricoles

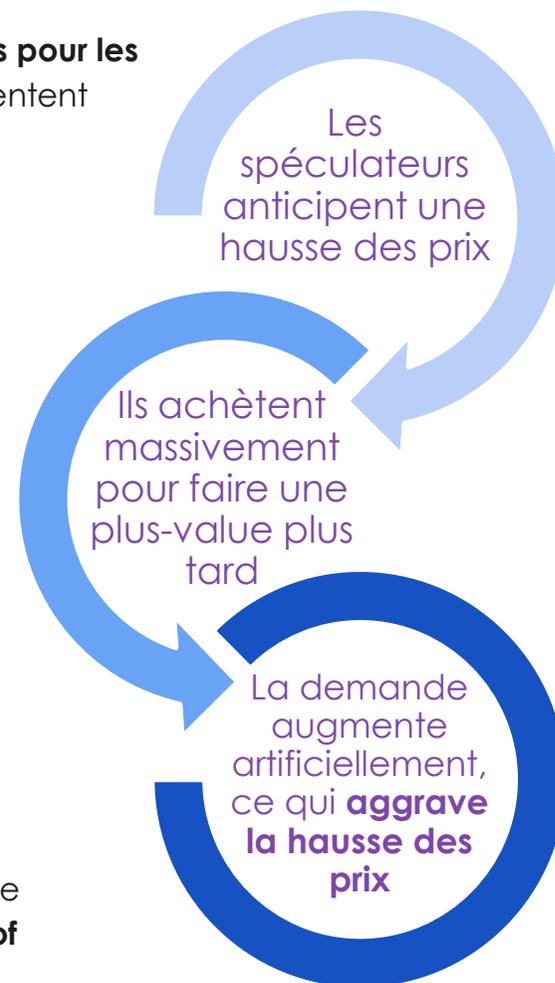
- Les matières premières agricoles sont des produits financiers comme les autres pour les banques, les fonds d'investissement et les établissements de crédit, qui représentent une large part des achats sur ces marchés.



"En juin 2022, 8 actions sur 10 à Paris étaient spéculatives."

J.-F. Dubost, du CCFD-Terre Solidaire

- Ces acteurs financiers ont acheté en masse des matières premières agricoles début 2022, juste avant la hausse des prix, anticipant la flambée que l'on connaît actuellement et le pactole que cela leur permettrait d'engranger.
- **En faisant ces achats massifs, les spéculateurs ont aggravé la hausse des prix** qu'ils anticipaient en augmentant soudainement la demande de matières premières agricoles.
- Les acteurs financiers qui ont vu leurs profits exploser en 2022 grâce à cette spéculation sont les mêmes qui ont fait monter la bulle spéculative dans la crise de 2008, selon O. de Schutter (ONU) : **Goldman Sachs, Morgan Stanley, Bank of America, JP Morgan et la City.**



Sources : Radio France (3 février 2023).

● Les perspectives

- **La croissance devrait être atone dans la plupart des pays avancés en 2023** 15
- **Prix de l'énergie : des hausses contrastées entre secteurs et entreprises en 2023** 16
- **Prix de l'énergie : des réactions diverses face aux augmentations** 18

La croissance devrait être atone dans la plupart des pays avancés en 2023

Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale va nettement ralentir en 2023, l'inflation va s'atténuer

(PIB réel, variation annuelle en %)	ESTIMATION	PROJECTIONS	
	2022	2023	2024
Production mondiale	3.4	2.9	3.1
Pays avancés	2.7	1.2	1.4
Etats-Unis	2.0	1.4	1.0
Zone euro	3.5	0.7	1.6
Allemagne	1.9	0.1	1.4
France	2.6	0.7	1.6
Italie	3.9	0.6	0.9
Espagne	5.2	1.1	2.4
Japon	1.4	1.8	0.9
Royaume-Uni	4.1	-0.6	0.9
Pays émergents et en développement	3.9	4.0	4.2
Chine	3.0	5.2	4.5
Inde	6.8	6.1	6.8
Russie	-2.2	0.3	2.1
Brésil	3.1	1.2	1.5

Source : FMI (janvier 2023)

"2023 sera plus difficile que 2022 pour l'économie mondiale."

K. Georgieva, Directrice du FMI

- Le FMI table sur une **croissance mondiale de 2.9 % en 2023 (1.2 % dans les pays avancés et 0.7 % en France)**, soit 0.5 point de moins qu'en 2022 et 0.9 point de moins que sa moyenne de long terme (2000-2019).
- La hausse des taux d'intérêt par les banques centrales et la guerre en Ukraine pèseront sur l'activité.
- **L'inflation mondiale devrait s'atténuer** sous l'effet des actions des banques centrales (6.6 % en 2023 après 8.8 % en 2022) mais rester au-dessus de son niveau d'avant-crise jusqu'en 2024.
- **En France**, en décembre, l'Insee prévoyait une **diminution de l'inflation à partir de mars**, qui devrait atteindre 5.5 % en juin.

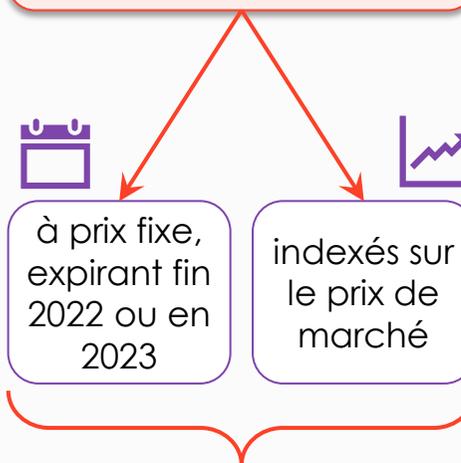
Prix de l'énergie : des hausses contrastées entre secteurs et entreprises en 2023

Selon le type et l'horizon d'expiration de leurs contrats d'énergie, toutes les entreprises n'ont pas encore subi une flambée des prix de leur énergie et toutes n'en subiront pas en 2023

- Les entreprises ayant souscrit un **contrat d'énergie à prix fixe** avant la flambée des prix, et dont l'**échéance est ultérieure à 2023**, n'ont pas subi et ne subiront pas de hausse de leur facture énergétique en 2023.
- En revanche, les entreprises avec un **contrat à prix fixe prenant fin à la fin de 2022 ou courant 2023** devraient subir une hausse très importante qui impactera leur activité en 2023.
- Les entreprises ayant un **contrat indexé sur les prix de marché** ont déjà subi des hausses très importantes de leur facture énergétique et demeurent particulièrement exposées aux futures hausses en 2023.
- **C'est dans l'industrie que les contrats les plus exposés** aux hausses des prix de l'énergie dans les mois à venir (prix fixe à échéance fin 2022 ou courant 2023 et indexé sur les prix de marché) **sont les plus fréquents** : 56 % des entreprises pour l'électricité, 66 % pour le gaz.
- Les entreprises des **services** bénéficient plus souvent d'un contrat d'électricité à tarif réglementé ou indexé dessus (45 %). Grâce au bouclier tarifaire, les hausses de prix qu'elles subissent sont plus faibles. 27 % seraient tout de même particulièrement exposées à la hausse des prix de l'électricité.



Contrats particulièrement exposés à la hausse des prix de l'énergie en 2023



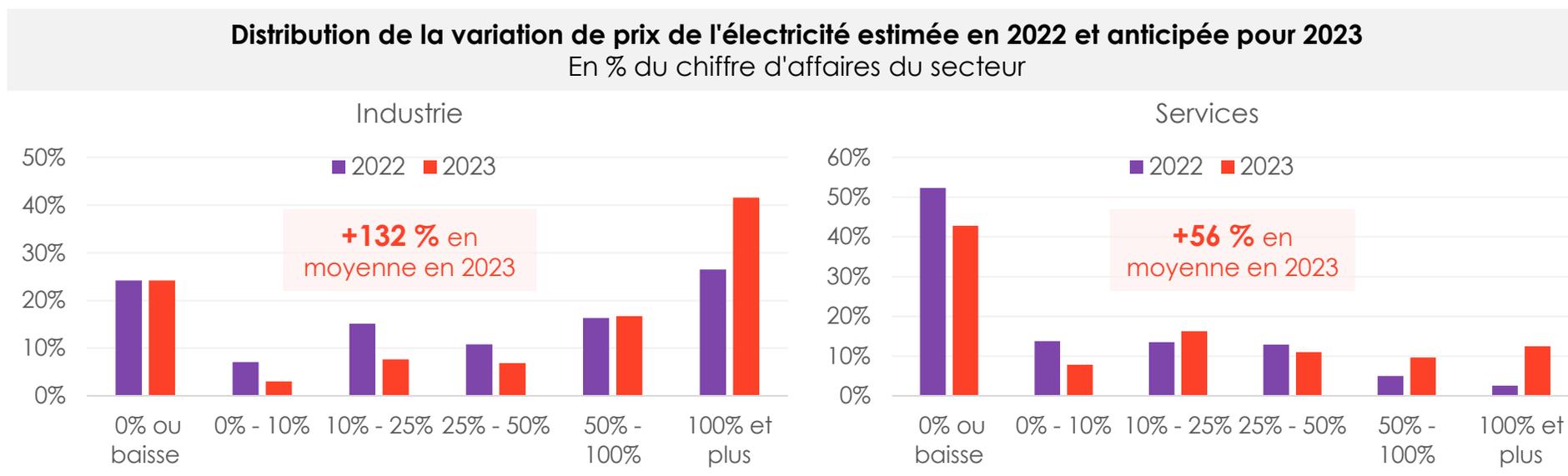
C'est dans l'industrie que les entreprises ont le plus fréquemment ce type de contrats (56 % d'entre elles pour l'électricité et 66 % pour le gaz)

Graphique

Prix de l'énergie : des hausses contrastées entre secteurs et entreprises en 2023

Du fait des différences de contrats, les hausses de prix anticipées pour 2023 sont très hétérogènes

- **La hausse des prix de l'électricité anticipée pour 2023 est plus élevée dans l'industrie** (où les contrats sont plus souvent particulièrement exposés) que dans les services. La hausse moyenne des prix de l'électricité, pondérée par le chiffre d'affaires serait de 132 % en 2023 dans l'industrie contre 56 % dans les services.
- **Au sein même des secteurs, les hausses de prix anticipées sont très hétérogènes** (selon les contrats) : dans l'industrie, 24 % n'anticipent pas de hausse en 2023 et 42 % anticipent au moins un doublement du prix de l'électricité.



Lecture : dans l'industrie, 42 % des entreprises anticipent une augmentation de 100 % ou plus du prix auquel elles achèteront leur électricité en 2023.
Note : les résultats sont pondérés par le chiffre d'affaires des entreprises interrogées. Le secteur des services représenté ici n'intègre pas les services de transports ferroviaires, ces derniers n'étant pas interrogés dans les enquêtes de conjoncture.

Source : Insee (15 décembre 2022).

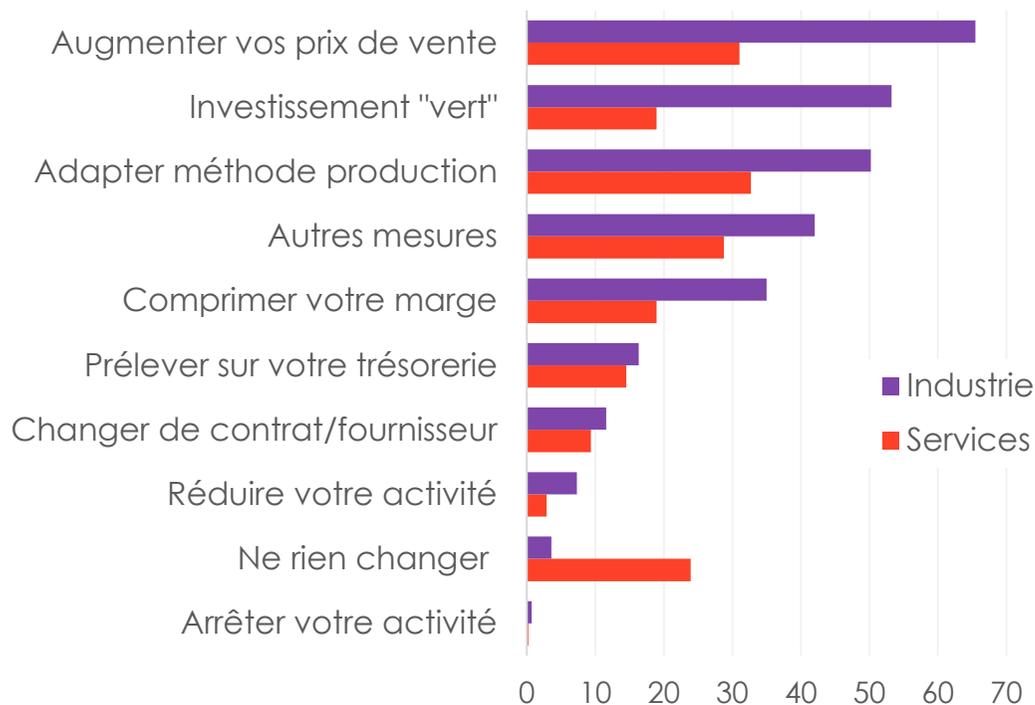
Prix de l'énergie : des réactions diverses face aux augmentations

Hausse des prix de vente, investissements "verts", adaptation des méthodes de production, baisse des marges...



Réaction des entreprises à la hausse des prix de l'énergie en 2023

En % du chiffre d'affaires du secteur, plusieurs réponses possibles



- La majorité (65 %) des entreprises de l'industrie a l'intention de répercuter les hausses de prix de l'énergie sur ses propres **prix de vente** en 2023, 31 % dans les services.
- L'**investissement "vert"** et l'**adaptation des mesures de production** sont également envisagés par une majorité des entreprises industrielles et par plus de 30 % des entreprises des services pour la dernière solution.
- Une part non négligeable des entreprises compte **réduire ses marges** (35 % dans l'industrie et 18.9 % dans les services).
- Les **réductions d'activité** resteront marginales (8 % dans l'industrie) et concernent surtout les industries énérgo-intensives (-4.5 %) ou l'industrie du bois et du papier (-3.8 %).

Source : Insee (15 décembre 2022).

● Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

Les questions à poser en CSE

Coûts de l'énergie

- Vos contrats d'électricité et de gaz vous exposent-ils dans les mois à venir à une forte hausse des coûts de l'énergie ?
- Quelle hausse du prix de l'électricité / du gaz anticipez-vous pour l'entreprise en 2023 ?
- De combien ces hausses de prix de l'énergie vont-elles augmenter les coûts de production de l'entreprise ?
- Comment envisagez-vous d'y faire face ?
→ répercussion sur les prix de vente, baisse des marges, modération des salaires, réduction de l'activité, investissements verts, ... ?

Resserrement des conditions de financement

- Envisagez-vous de recourir à un financement externe en 2023 ? Pour quelle raison ?
- Anticipez-vous des difficultés pour l'obtenir ?
- Serez-vous impactés par la hausse des taux d'intérêt ? À quelle hauteur ?

Ralentissement de l'activité

- L'entreprise subit-elle une diminution significative de la demande ?
- Le ralentissement de la demande prévu en 2023 impactera-t-il l'entreprise ?
- Quelles conséquences ?

Inflation

- Les taux de marge des entreprises en France ont légèrement augmenté, alors que les salaires réels diminuent face à l'inflation. Qu'en est-il dans notre entreprise ?
- Si les taux de marge ont augmenté, sont-ils utilisés pour investir ?
- L'entreprise envisage-t-elle des hausses de salaires en 2023 pour compenser l'inflation, notamment pour les revenus les plus faibles qui en paient le plus lourd tribut ?

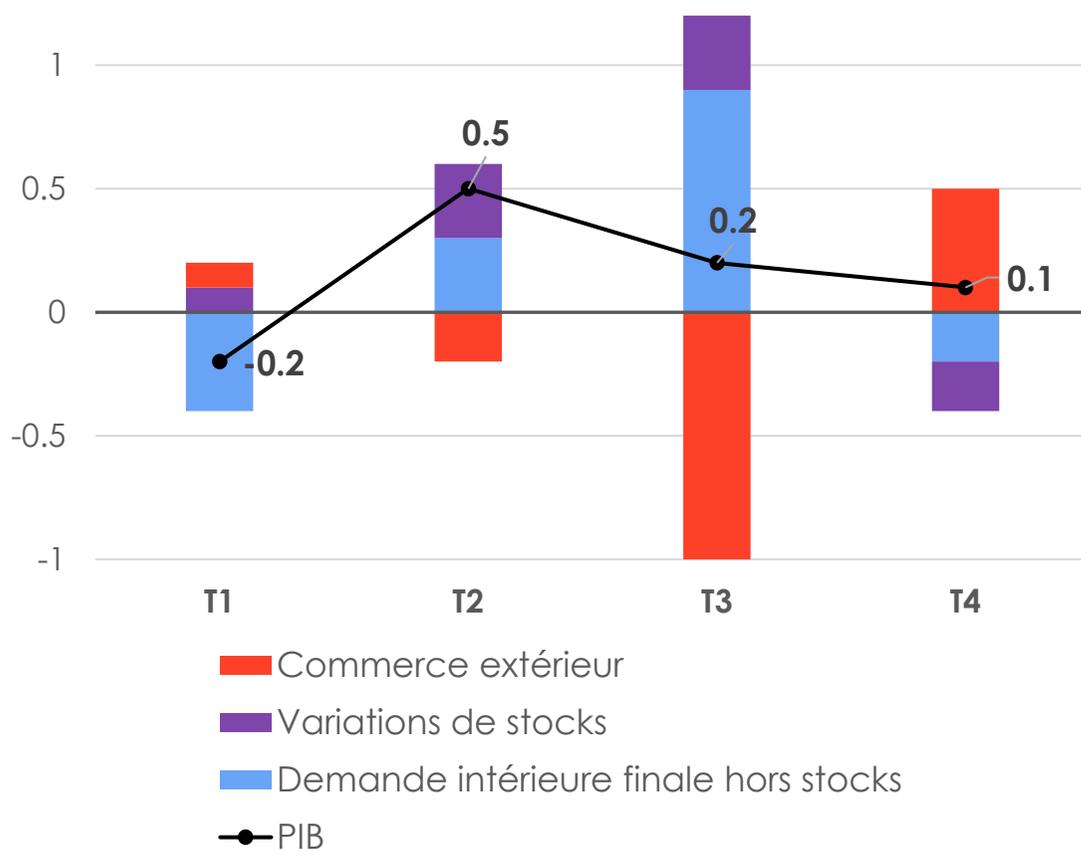
● Quelques graphiques pour en savoir plus

- La croissance économique en France 22
- La consommation en France 23
- L'emploi en France 24
- L'inflation en France 25
- Production par branche en France en 2021 et 2022 26
- Type de contrats d'énergie des entreprises selon le secteur d'activité fin 2022 27
- Énergie : horizon d'expiration des contrats à prix fixe pluriannuel 28

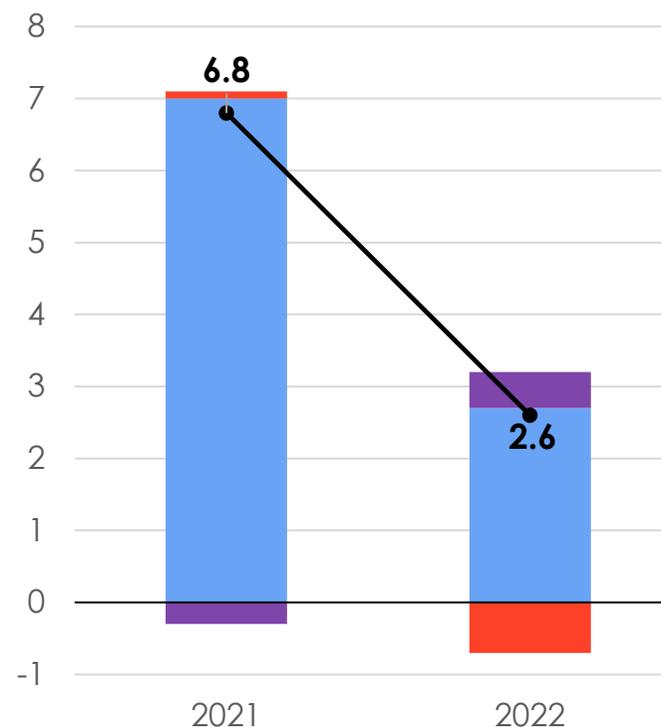
La croissance économique en France

Croissance du PIB français en volume et de ses composantes
variations en %, contributions en points, en volumes chaînés, données CVS-CJO

Croissance trimestrielle en 2022



Croissance annuelle en 2021 et 2022



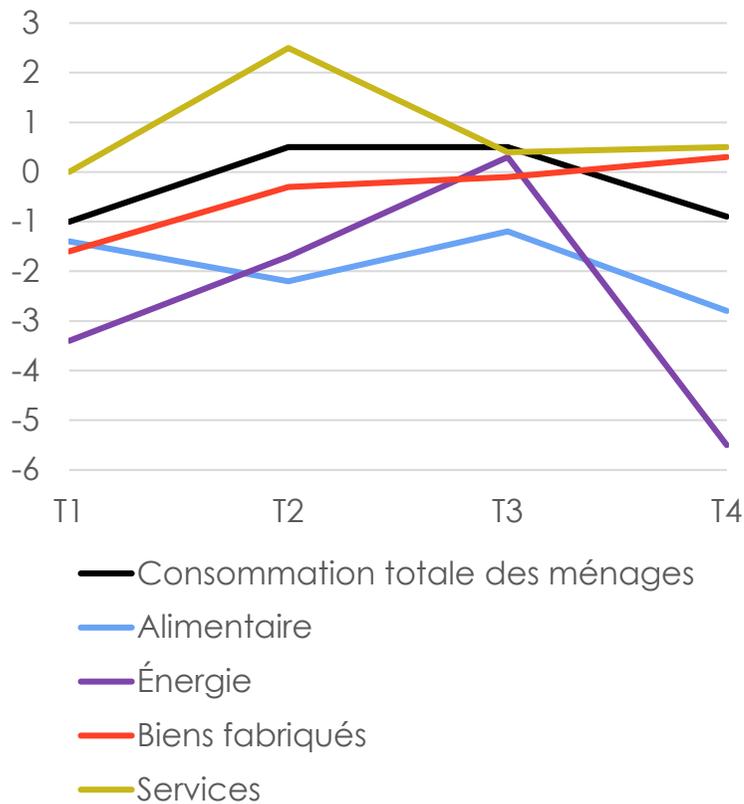
Sources : données de l'Insee (31 janvier 2023), mis en forme par l'auteur.



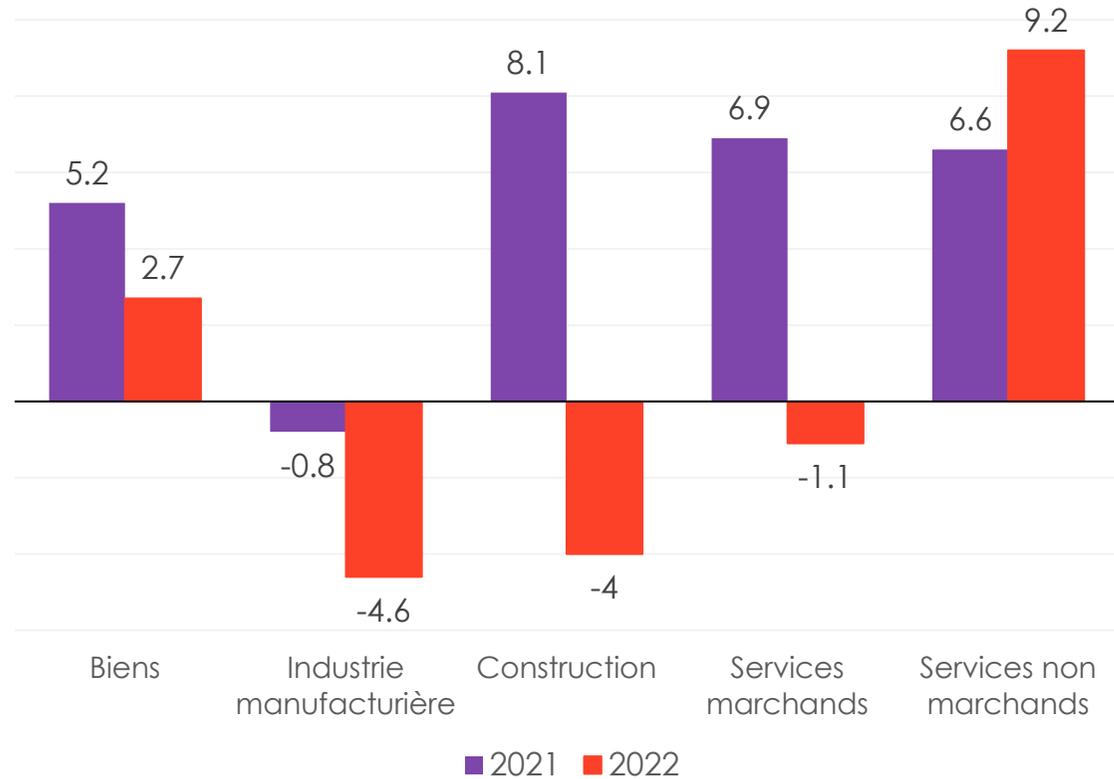
La consommation en France

Évolution de la consommation des ménages en France variations en %, en volumes chaînés, données CVS-CJO

Évolution trimestrielle en 2022



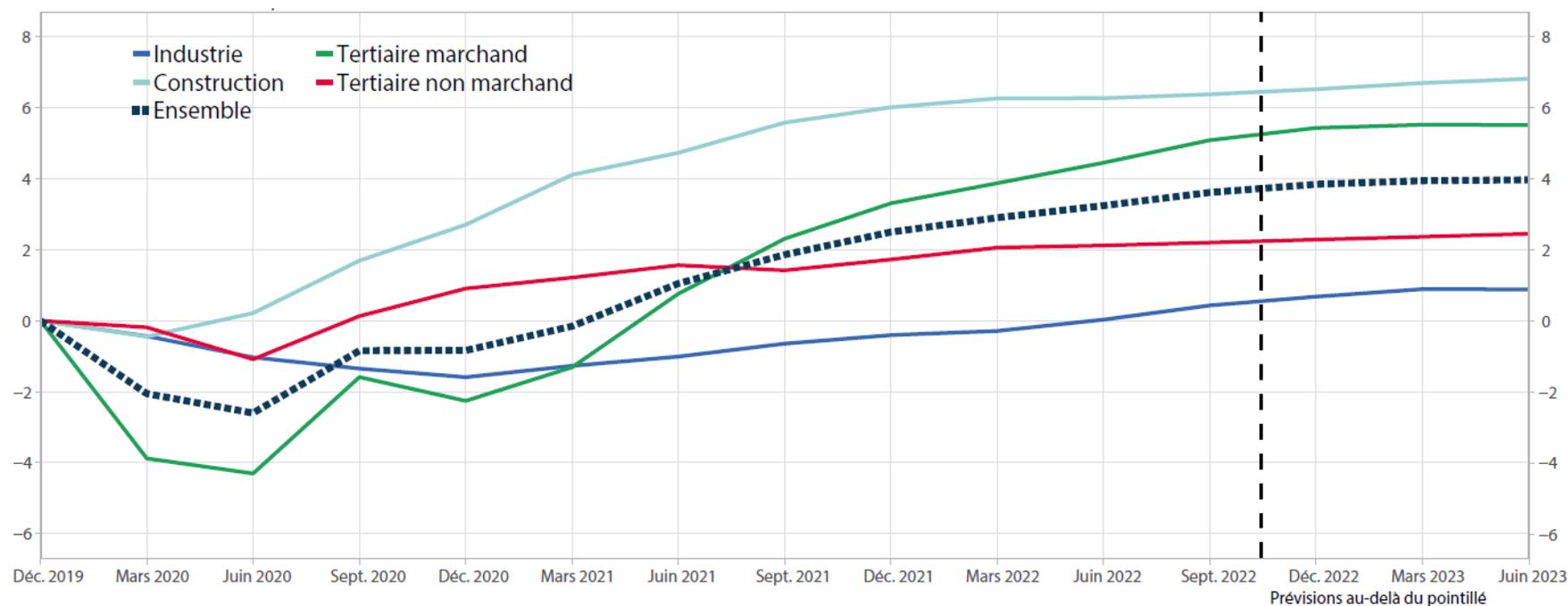
Évolution annuelle en 2021 et 2022



Sources : données de l'Insee (31 janvier 2023), mis en forme par l'auteur.



Évolution de l'emploi salarié en France par rapport à la fin 2019
Écart par rapport au niveau de fin 2019 en %, données CVS



Champ : France hors Mayotte.

Lecture : fin septembre 2022, l'emploi salarié est supérieur de 3,6 % à son niveau de fin 2019.

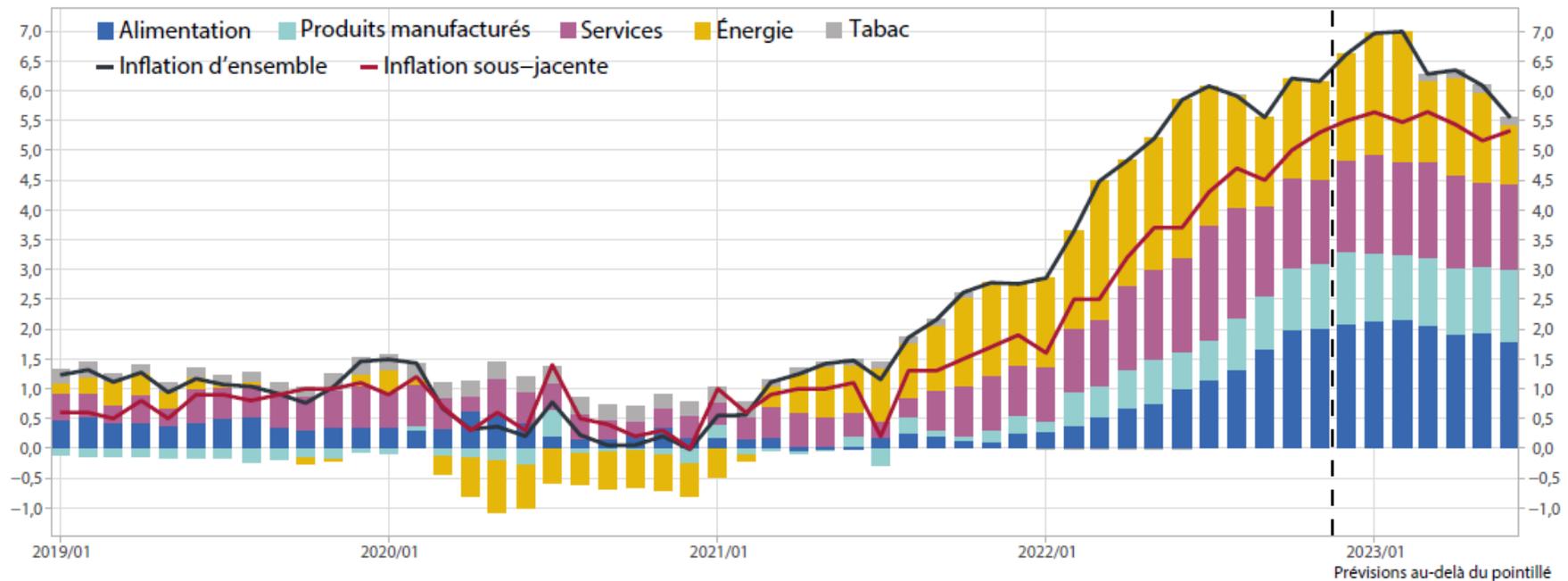
Note : dans ce graphique, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.



L'inflation en France

Évolution de l'inflation et contribution par poste

Glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation, contributions en points



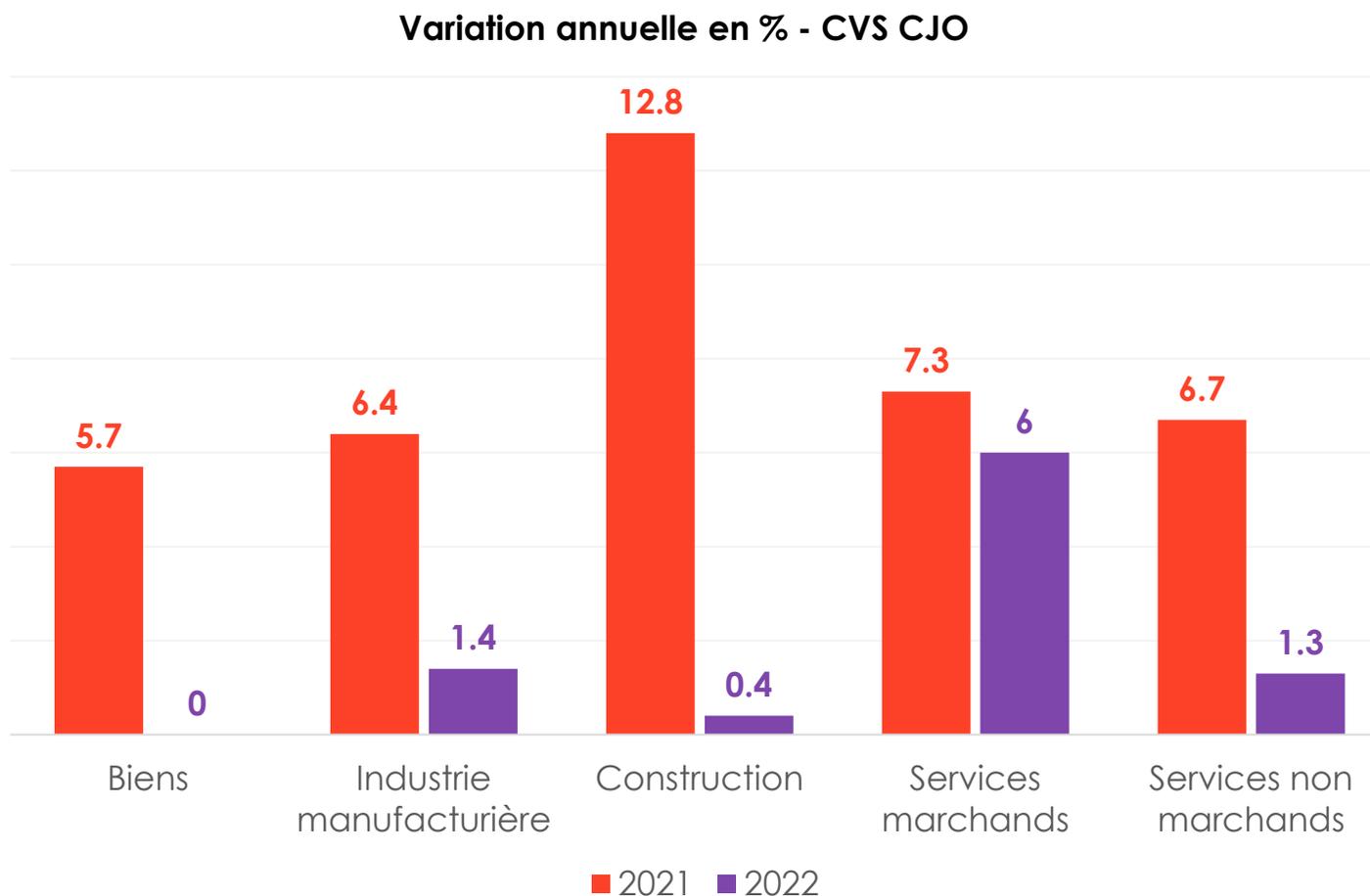
Lecture : en novembre, l'inflation d'ensemble était de 6,2 %. L'alimentaire y contribuait à hauteur de 2 points, tandis que l'énergie y contribuait à 1,6 point, les produits manufacturés à 1,1 point et les services à 1,4 point. L'inflation sous-jacente était de 5,3 % en novembre.

Source : Insee

Sources : Insee (7 février 2023).



Production par branche en France en 2021 et 2022

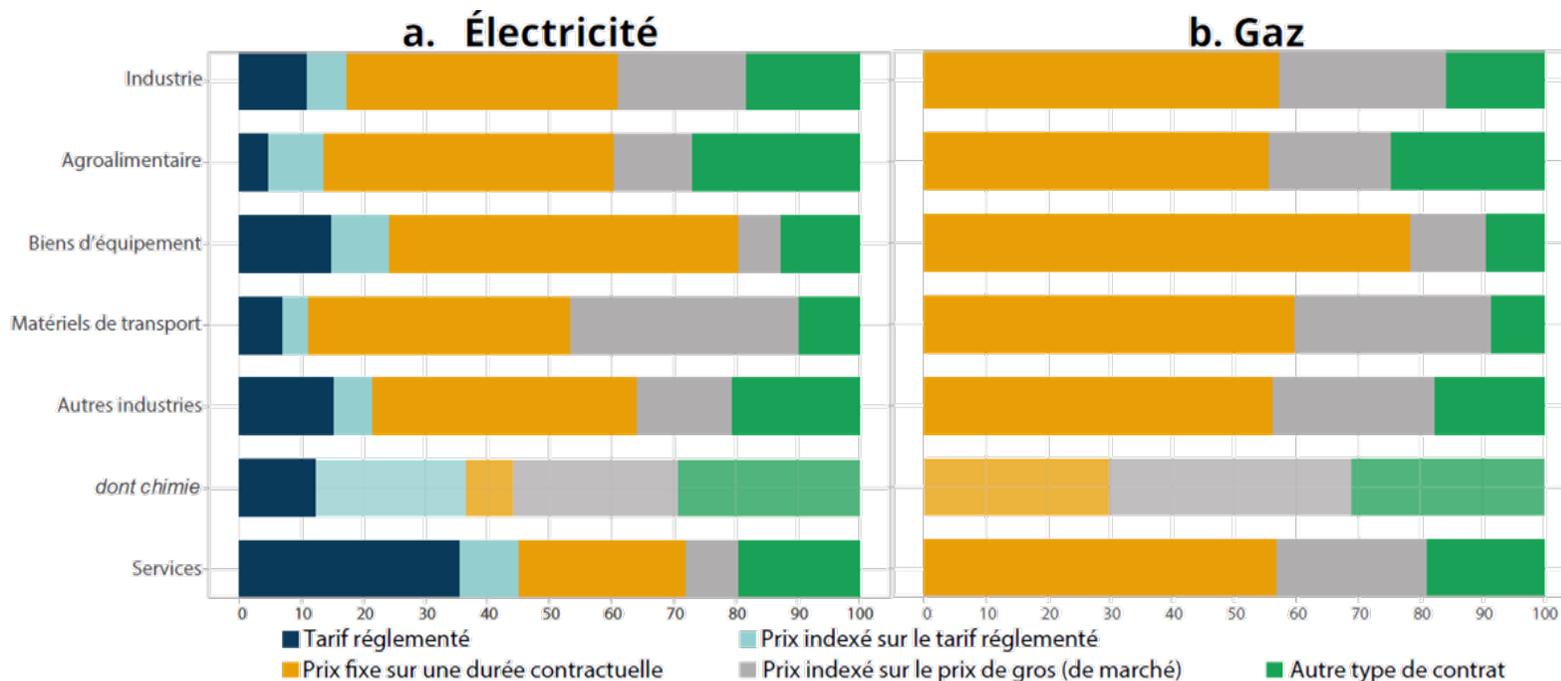


Sources : Insee (7 février 2023).



Type de contrats d'énergie des entreprises selon le secteur d'activité fin 2022

- (a) En % du chiffre d'affaires du secteur
- (b) En % du chiffre d'affaires des entreprises concernées dans chaque secteur



(a) Lecture : 11 % des entreprises du secteur de l'industrie déclarent disposer d'un contrat d'électricité au tarif réglementé.

(b) Lecture : parmi les entreprises du secteur de l'industrie disposant d'un contrat de fourniture de gaz, 57 % déclarent disposer d'un contrat de fourniture de gaz à prix fixe sur une durée contractuelle.

Note : les résultats sont pondérés par le chiffre d'affaires des entreprises interrogées. Le secteur des services représenté ici n'intègre pas les services de transports ferroviaires et aériens, ces derniers n'étant pas interrogés dans les enquêtes de conjoncture.

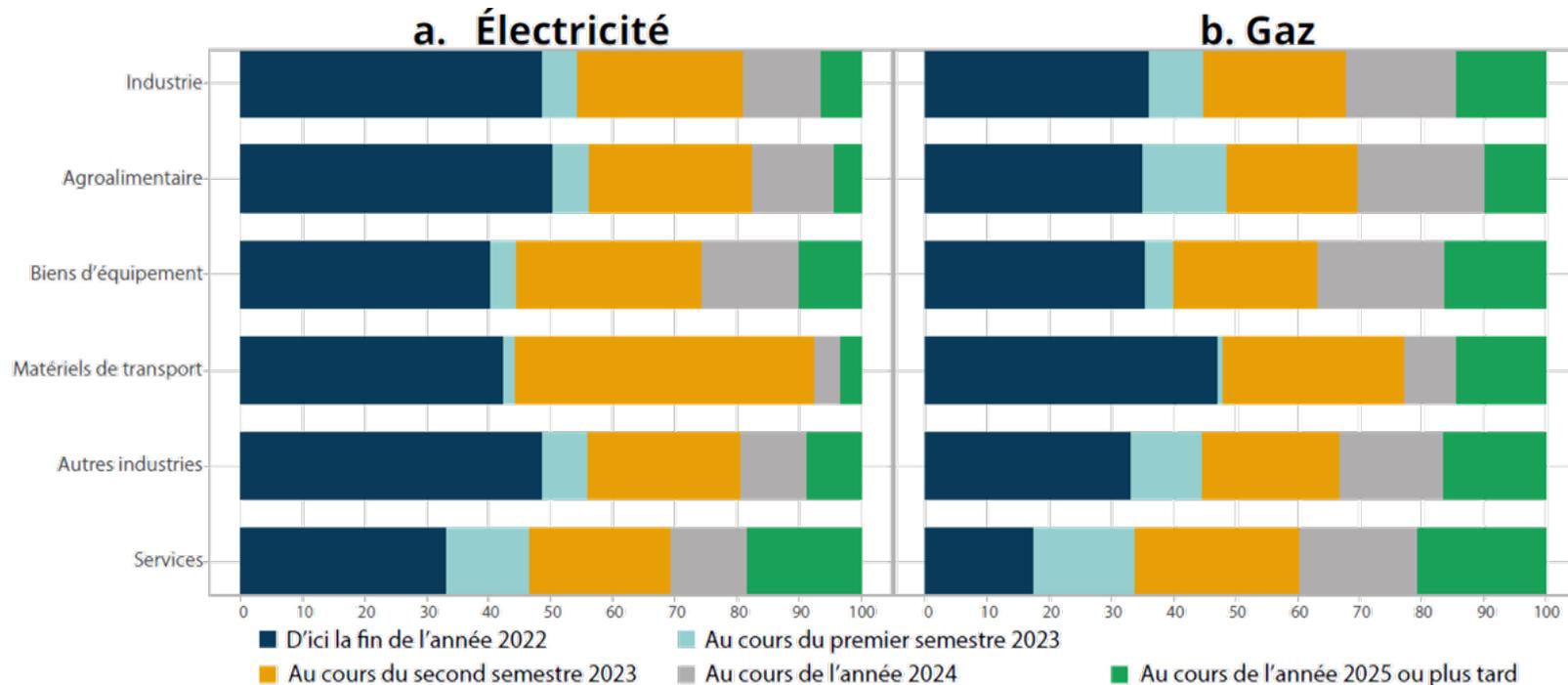
Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie et dans les services



Sources : Insee (15 décembre 2022).

Énergie : horizon d'expiration des contrats à prix fixe pluriannuel

- (a) En % du chiffre d'affaires du secteur
- (b) En % du chiffre d'affaires des entreprises concernées dans chaque secteur



(a) Lecture : 48 % des entreprises du secteur de l'industrie disposent d'un contrat de fourniture d'électricité arrivant à échéance d'ici la fin de l'année 2022.
 (b) Lecture : parmi les entreprises du secteur de l'industrie disposant d'un contrat de fourniture de gaz, 36 % disposent d'un contrat de fourniture de gaz arrivant à échéance d'ici la fin de l'année 2022.

Note : les résultats sont pondérés par le chiffre d'affaires des entreprises interrogées. Le secteur des services représenté ici n'intègre pas les services de transports ferroviaires, ces derniers n'étant pas interrogés dans les enquêtes de conjoncture.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie et dans les services



Sources : Insee (15 décembre 2022).